Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 056-215602442-20260407-D_07AVRIL26_06-DE

**COMMUNE DE SERENT**

**MORBIHAN**

**Tél. : 02 97 75 93 57**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 07 avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Sérent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Rozenn Guégan.
Date de la Convocation : le 1er avril 2026

PRESENTS : GUEGAN Rozenn, GUYOT Tony, GOIRAND-COTAR Sylvie, MONNIER Gaël, TREGARO Marie-Christine, BARBOTEAU Christel, GUILLOT Marie-Emmanuelle, MAUGAN Daniel, BACHELIER Marc, Guillochon Denis, RENAUD Olivier, LE BOT David, GUILLAS Michèle, PROUST Sandrine, COURANT Charlotte, LORGEOUX Sara, JOUBEL Aurélie, LE ROCH Cindy, BEAUDOUX Gaëtan, BAUCHE Benjamin, CABAS David

ABSENTS DONNANT POUVOIR :
E. Le Breton donnant pouvoir R. Guégan
A. Evraert donnant pouvoir à A. Joubel

Membres en exercice : 23
Membres présents : 21
Membres absents : 2
Procurations : 2
Votants : 23

M. Gaëtan Beaudoux a été élu secrétaire de séance

## Désignation de délégués dans les organismes extérieurs

Madame le Maire indique qu'il convient de désigner des délégués dans les organismes extérieurs notamment pour :

- Le Syndicat mixte Morbihan Energies : deux délégués (pas de suppléance possible)
- La Mission locale Pays de Ploërmel : 3 délégués dont le maire
- Le Comité National d'action sociale (CNAS) : 1 délégué + un agent (Christine Bochet)
- La Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage : (un titulaire et un suppléant)

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et une abstention, décide :**

- **De désigner les délégués suivants :**

| | Syndicat Mixte Morbihan Energies | Mission locale Pays de Ploërmel | CNAS | Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage |
|---|---|---|---|---|
| Titulaires | Tony Guyot<br>Gaël Monnier | Rozenn Guégan<br>Sylvie Goirand Cotar<br>Emeline Le Breton | Sylvie Goirand Cotar<br>Christine Bochet (agent) | Gaël Monnier |
| Suppléants | | | | Sara Lorgeoux |

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En Mairie le 08 avril 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

MAIRIE DE SERENT 56460 (MORBIHAN)

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance